

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris et Neuilly, le 9 mars 2005.

Les commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit : Deloitte & Associés :
ELISABETH L'HERMITTE ; THIERRY AUBERTIN.

X. — Rapport des commissaires aux comptes.

Etabli en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société CIF Euromortgage pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société CIF Euromortgage et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Il appartient au président du conseil de surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ces diligences consistent notamment à :

— prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du président ;

— prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris et Neuilly, le 9 mars 2005.

Les commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit : Deloitte & Associés :
ELISABETH L'HERMITTE ; THIERRY AUBERTIN.

87080

COLAS RHONE ALPES

(Filiale à 99,9 % de la société Colas.)

Société anonyme au capital de 11 326 852 €.

Siège social : 3, rue Paul Montrochet, 69002 Lyon.

329 393 797 R.C.S. Lyon.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale du 7 avril 2005, ont été publiés dans les Petites Affiches Lyonnaises du 2 au 8 mai 2005.

87484

CONFLANDEY S.A.

Société anonyme au capital de 1 452 600 €.

Siège social : 130, rue Amelot, 75011 Paris.

306 844 259 R.C.S. Paris.

Siret : 306 844 259 00011.

Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Comptes consolidés provisoires et non audités.

I. — Compte de résultat consolidé.

(En milliers d'euros.)

	2004	2003
Produits d'exploitation :		
Chiffre d'affaires	117 369	113 080
Production stockée	- 612	485
Autres produits	281	78
Total des produits d'exploitation	117 038	113 643
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises et matières premières et autres approvisionnements consommés	64 364	62 146
Autres achats, charges externes et autres charges d'exploitation	22 716	27 004
Impôts et taxes	2 262	2 070
Charges de personnel	21 818	25 097
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5 091	4 501
Total des charges d'exploitation	116 251	120 818
Résultat d'exploitation	787	- 7 175
Résultat financier	- 1 916	- 2 347
Résultat courant avant impôt	- 1 129	- 9 522
Résultat exceptionnel	- 2 934	- 3 981
Impôt sur les bénéfices	317	531
Résultat net	- 4 380	- 14 034
Intérêts minoritaires	- 19	- 58
Résultat net de l'exercice (Part du groupe).	- 4 361	- 13 976
Résultat net par action part du groupe (en euros)	- 6,00	- 19,24

II. — Bilan consolidé au 31 décembre 2004.

(En milliers d'euros.)

Actif	31/12/04	31/12/03
Actif immobilisé net :		
Immobilisations incorporelles	226	383
Immobilisations corporelles	24 814	28 921
Immobilisations financières	186	201
Total de l'actif immobilisé	25 226	29 505
Actif circulant :		
Stocks et en-cours nets	14 732	14 008
Créances clients et comptes rattachés	20 158	20 828
Autres créances	5 104	4 529
Disponibilités	1 465	2 711
Total de l'actif circulant	41 459	42 076
Total de l'actif	66 685	71 581

Passif	31/12/04	31/12/03
Capitaux propres :		
Capital	1 453	1 453
Ecart de conversion	65	212
Réserves consolidées	16 410	30 844
Résultat de l'exercice - Part du groupe	- 4 361	- 13 976
Capitaux propres - Part du groupe	13 567	18 533